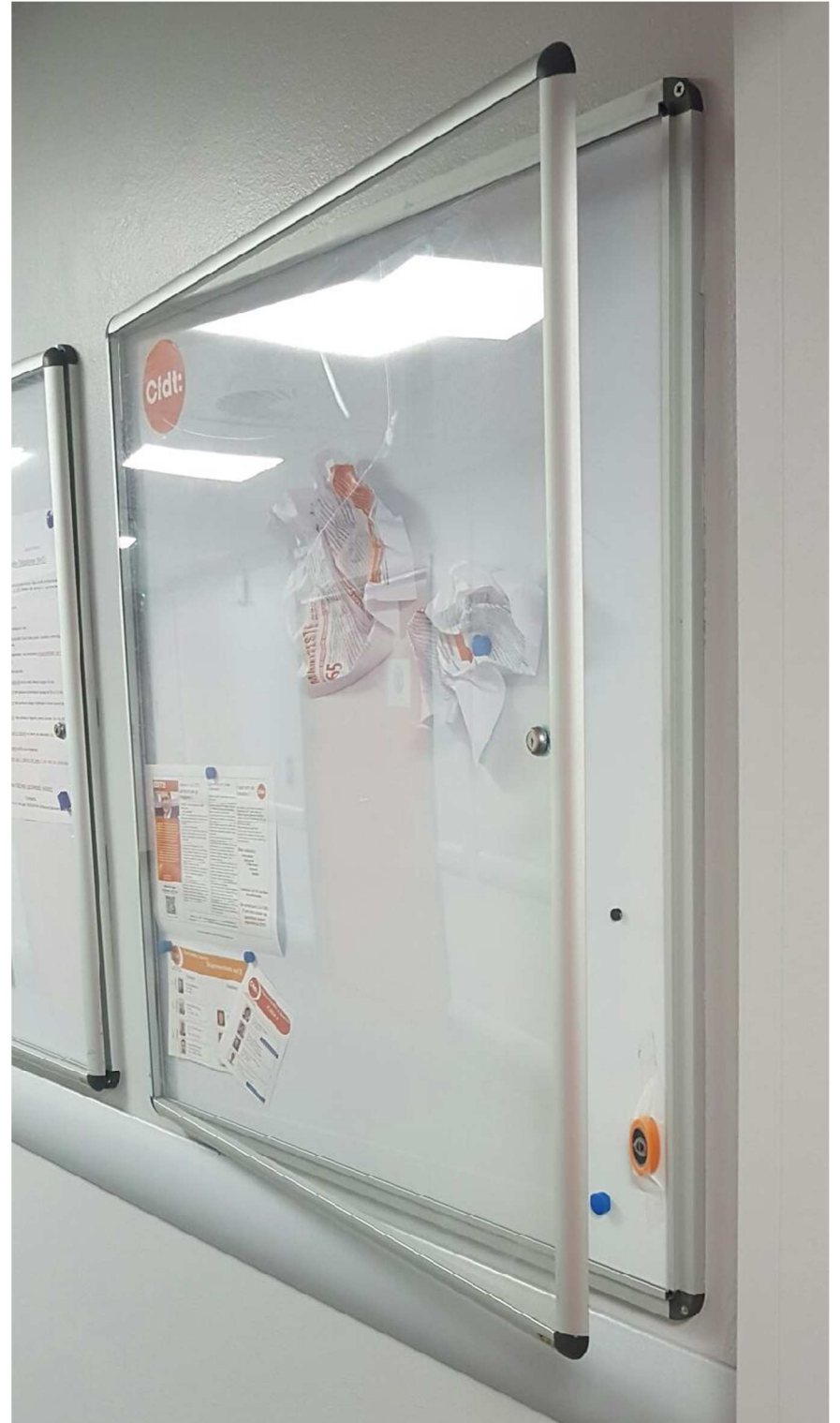


Inadmissible !!!



Dans la nuit du 27 au 28 mars 2017, un panneau d'affichage de la CFDT a été vandalisé.



Mais ne vous y trompez pas, ce n'est pas qu'un panneau d'affichage qui a été abimé. Au-delà des apparences c'est à la fois le droit d'expression, la liberté de pensée et l'exercice du droit syndical qui ont été pris pour cible.

Face à la gravité de cet acte, la CFDT a déposé une main courante auprès de la police et exigé de la Direction qu'elle prenne ses responsabilités.

Par ailleurs, la CFDT appelle les autres organisations syndicales à condamner ouvertement ce genre de pratique afin de démontrer à tous les salariés qu'elles ne les cautionnent pas...

